



FAMILLES

Enfance et parentalité

- 335 familles aidées par les TISF (18 580 heures)
- 454 familles aidées à domicile (14 272 h)
- 33 enfants accueillis sur l'année à la microcrèche « Ceyzé Mômes » pour 19 284 h

Microcrèches

- Ceyzé Mômes : 10 enfants accueillis simultanément, de 6 h à 21 h 30
- Côté Mômes : 11 enfants, de 6 à 21 h

* Chiffres 2021.

Microcrèche Côté Mômes

117 rue des Vareys
01442 VIRIAT
Tél. 04 74 22 22 24
cotemomes@fedeo1.admr.org

Fédération ADMR de l'Ain

801, rue de la Source
01440 VIRIAT
Tél. 04 74 23 21 35
info.fede01@admnr.org
www.fede01.admr.org/enfance-et-parentalite

UNE 2^E MICROCRÈCHE À HORAIRES ATYPIQUES

De l'aide dès le berceau



L'ADMR ce n'est pas seulement l'accompagnement des personnes âgées mais aussi celui des familles et des parents. Depuis le 4 avril, une microcrèche accueille les bambins à Viriat.

PAR BÉNÉDICTE LIMON

Depuis 1945, la famille constitue l'ADN de l'ADMR. Rien d'étonnant donc à ce que l'une des quatre marques de l'association définissant depuis 2019 ses grands domaines d'intervention soit consacrée à l'enfance et la parentalité. « Notre vocation est d'aider tous les membres de la famille, du nourrisson à la personne âgée dépendante, affirme Gérard Toinard, vice-président de la fédération départementale de l'Ain, et tous nos projets vont dans ce sens. » Des valeurs qui ont convaincu ce bénévole de s'investir à 100 % dans l'association. C'est donc tout naturellement qu'il a participé activement au chantier de la toute nouvelle microcrèche de Viriat, Côté Mômes, qui a ouvert en avril 2022.

Onze enfants, de 2 mois et demi à 5 ans révolus, peuvent être accueillis en même temps.



DE 2 MOIS ET DEMI À 5 ANS

Cette microcrèche à horaires atypiques est la deuxième créée après celle de Ceyzériat en 2013. Située à deux pas du siège de la fédération à Viriat, elle est installée au rez-de-chaussée d'un bâtiment flambant neuf acquis par l'ADMR.

Onze enfants peuvent être accueillis en même temps sur une amplitude horaire très large, de 6 à 21 h et également le samedi. Objectif : répondre au mieux aux besoins des parents qui travaillent en horaires décalés comme le personnel hospitalier de Fleyriat ou les commerçants de la zone de la Neuve toute proche. « Nous avons ainsi diffusé des flyers à Fleyriat où les besoins sont conséquents avec 94 congés maternité par an. Car toutes les familles sont accueillies ici sans critère de domiciliation, explique Véronique Forissier, cheffe du service Enfance et parentalité. À Ceyzériat, certaines viennent de Saint-Denis-lès-Bourg par exemple. L'avantage d'une microcrèche est de mêler tous les enfants de 10 semaines à 5 ans révolus. » Une troisième microcrèche devrait ouvrir ses portes en avril 2023 à Villereversure, tandis que les discussions sont en cours avec la commune pour un projet à Saint-Denis-lès-Bourg. ■



Véronique Forissier, cheffe de service Enfance et parentalité.

UN DUO EFFICACE POUR AGIR

Professionnels et bénévoles ensemble

« Notre rôle de bénévole est avant tout politique. Il s'agit de créer du lien entre l'ADMR et ses partenaires, les structures et les collectivités locales » affirme Gérard Toinard, vice-président fédéral et président de l'association TISF gestionnaire de la microcrèche de Viriat. « Le modèle ADMR repose sur le bénévolat, soit 300 administrateurs bénévoles accompagnés de 879 salariés. Le bénévole assure le rôle d'employeur et d'animateur et les professionnels apportent leurs compétences pour œuvrer

au bénéfice des familles et des usagers. Or, aujourd'hui nous avons de moins en moins de bénévoles comme par exemple des parents pour les microcrèches. Une cinquantaine de bénévoles en plus serait nécessaire dans l'ensemble du département pour faire avancer les multiples projets de l'ADMR. » ■



Gérard Toinard vice-président fédéral

LA FORMATION SE DÉVELOPPE

Un appartement pédagogique

La création d'un nouveau bâtiment à Viriat apporte une pierre supplémentaire à la professionnalisation des personnels intervenant à domicile. À l'étage de la nouvelle microcrèche, un appartement pédagogique équipé est aménagé, premier du genre dans l'Ain, pour la formation des

salariés aides à domicile. Au-delà de cette fonction première, « il pourra être aussi un lieu pour des visites médiatisées dans le cadre de la protection de l'enfance pour les parents qui pourront ainsi exercer leur droit de garde », précise Véronique Forissier. ■



La microcrèche de Viriat est installée au rez-de-chaussée d'un bâtiment tout neuf.



3 QUESTIONS À

Grégory Mariller

DIRECTEUR DE L'ADMR DE L'AIN

Que représente l'ouverture de cette nouvelle microcrèche ?

L'ADMR répond aux besoins locaux, que ce soit pour l'accueil des tout-petits comme des personnes âgées. Elle participe donc activement au développement des territoires en investissant dans des équipements. D'autres projets microcrèche sont en cours d'élaboration dont celui de Villereversure, qui ouvrira au printemps 2023.

Quelle est la stratégie de l'ADMR ?

Nos projets touchent tous les domaines : établissements de santé, soins à domicile, accueil de jour, etc. Les promoteurs nous sollicitent par exemple pour développer des résidences seniors. L'ADMR est partenaire de neuf projets Haissor (Habitat intermédiaire service solidaire regroupé) menés avec les collectivités locales et les bailleurs sociaux.

Nous étudions des projets d'habitat adapté pour regrouper les personnes souffrant de handicap, sur le modèle du béguinage lancé à Loyettes en 2021. L'objectif est de diversifier notre offre de services, par exemple en proposant de l'aide à domicile pour prendre en charge un ou plusieurs enfants pendant les temps périscolaires.

Pourquoi avoir créé un appartement pédagogique ?

Le bâtiment de la microcrèche de Viriat nous a offert cette opportunité de disposer d'un espace que nous pouvions aménager sur-mesure. Nos aides à domicile bénéficieront ainsi d'une meilleure offre de formation et pourront s'exercer à la manipulation du matériel technique, par exemple pour déplacer des personnes d'un lit à un fauteuil roulant.